

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 05

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	13
3.2. BILAN FINANCIER	17
3.3. PERSPECTIVES	18
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	19
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	21

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 61

6. PROGRAMME 095: CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	65
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	69
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	69
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	74
7. PROGRAMME 096: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	75
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	77
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	79
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	79
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	87

NOTE EXPLICATIVE

Pour son développement économique et social, le Cameroun a adopté en 2009 la Vision de Développement à l'Horizon 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « **Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** ». La première phase de mise en œuvre de cette vision de développement à long terme a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui a constitué le cadre global de référence des actions du Gouvernement et des partenaires au développement pour la période 2010-2019.

Rendu au terme de la mise en œuvre du DSCE, il s'est avéré nécessaire d'aligner les cadres stratégiques des administrations aux orientations de la deuxième phase de la Vision 2035. Cette deuxième phase a fait l'objet d'importants travaux de planification ayant abouti à la formulation d'une nouvelle stratégie nationale de développement validée par le Gouvernement lors du Conseil de Cabinet du 28 novembre 2019.

Les priorités découlant de la Vision 2035 et des travaux sus-évoqués concernent la transformation structurelle de l'économie le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme. À cet effet, les efforts seront articulés prioritairement autour de la stratégie d'industrialisation, qui constitue le centre d'intérêt fondamental de cette phase de la Vision.

Comme objectifs principaux de la nouvelle stratégie nationale de développement, il est question:

- de mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ;
- d'améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ;
- de renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif;
- d'améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

Ainsi, pour assurer la mise en œuvre des orientations, réformes et interventions envisagées pour la seconde phase de la Vision, une relecture des cadres stratégiques des administrations a été nécessaire, en vue d'asseoir l'alignement des programmes des administrations sur les orientations retenues dans la stratégie Nationale de développement 2020-2030 (SND30).

Le DSCE en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, fait suite à la promulgation de la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat. Cette loi met l'accent sur l'efficacité de l'action publique, la budgétisation par programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs, la gestion axée sur les résultats et la pluri-annualité des dépenses.

Ayant à l'esprit cette orientation stratégique, et les directives de la nouvelle Loi portant régime financier de l'Etat signée en juillet 2018, le CES est chargé de la promotion de la gouvernance qui constitue l'un des défis majeurs que le Gouvernement entend relever au cours des prochaines années pour inscrire le Cameroun au nombre des pays émergents où les droits des

citoyens sont connus et respectés; un pays qui offre aux opérateurs économiques un environnement non seulement propice mais aussi attractif pour le développement de leurs affaires.

La seconde vision en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, découle de la promulgation de la Loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et d'autres entités publiques. Cette Loi met l'accent sur la poursuite des objectifs de développement économique, social et environnemental. Dans la perspective de se conformer aux stratégies adoptées par le Gouvernement, le CES a identifié des actions fortes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique, social et environnemental du Cameroun.

Ces actions découlent de l'exploitation du domaine d'intervention de l'Institution.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour son développement économique et social, le Cameroun a adopté en 2009 la Vision de développement à l'horizon 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « **Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** ». La première phase de mise en œuvre de cette vision de développement à long terme a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui a constitué le cadre global de référence des actions du Gouvernement et des partenaires au développement pour la période 2010-2019.

Rendu au terme de la mise en œuvre du DSCE, il s'est avéré nécessaire d'aligner les cadres stratégiques des administrations aux orientations de la deuxième phase de la Vision 2035. Cette deuxième phase a fait l'objet d'importants travaux de planification ayant abouti à la formulation d'une nouvelle stratégie nationale de développement validée par le Gouvernement lors du Conseil de Cabinet du 28 novembre 2019.

Les priorités découlant de la Vision 2035 et des travaux sus-évoqués concernent la transformation structurelle de l'économie le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme. À cet effet, les efforts seront articulés prioritairement autour de la stratégie d'industrialisation, qui constitue le centre d'intérêt fondamental de cette phase de la Vision.

Comme objectifs principaux de la nouvelle stratégie nationale de développement, il est question:

- de mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ;
- d'améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ;
- de renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif;
- d'améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

Ainsi, pour assurer la mise en œuvre des orientations, réformes et interventions envisagées pour la seconde phase de la Vision, une relecture des cadres stratégiques des administrations a été nécessaire, en vue d'asseoir l'alignement des programmes des administrations sur les orientations retenues dans la stratégie Nationale de développement 2020-2030 (SND30).

Le DSCE en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, fait suite à la promulgation de la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat. Cette loi met l'accent sur l'efficacité de l'action publique, la budgétisation par programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs, la gestion axée sur les résultats et la pluri-annualité des dépenses.

Ayant à l'esprit cette orientation stratégique, et les directives de la nouvelle loi portant régime financier de l'Etat signée en juillet 2018, le CES est chargé de la promotion de la gouvernance qui constitue l'un des défis majeurs que le Gouvernement entend relever au cours des prochaines années pour inscrire le Cameroun au nombre des pays émergents où les droits des citoyens sont connus et respectés; un pays qui offre aux opérateurs économiques un environnement non seulement propice mais aussi attractif pour le développement de leurs affaires.

La seconde vision en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, découle de la promulgation de la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat. et d'autres entités publiques. Cette loi met l'accent sur la poursuite des objectifs de développement économique, social et environnemental. Dans la perspective de se conformer aux stratégies adoptées par le Gouvernement, le CES a identifié des actions fortes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique, social et environnemental du Cameroun.

Ces actions découlent de l'exploitation du domaine d'intervention de l'Institution.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Conseil Économique et Social (CES) est une Institution Constitutionnelle. Conformément à la loi n°2017/009 du 12 juillet 2017. Le Conseil Economique, Social et Environnemental est une Assemblée Consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République. Il a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre elles, des différentes régions et catégories professionnelles et, d'autre part, d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Gouvernement.

A ce titre, il est :

- saisi par le Président de la République des demandes d'études ou d'avis ; ü saisi pour avis des projets de loi de programmes ou de plans à caractère économique, social et environnemental, ainsi que du projet de programme économique, financier, social, culturel et environnemental du Gouvernement et peut être au préalable associé à leur élaboration ;

- à la demande du Gouvernement, appelé à procéder à des enquêtes sur la mise en œuvre du programme économique, financier, social et culturel du Gouvernement, sur l'évolution de la conjoncture, et propose des mesures susceptibles d'améliorer la production et la consommation ;

- appelé à émettre un avis sur certains autres projets ou propositions à caractère économique et social, certains projets de décrets d'application des lois ainsi que sur les programmes nationaux à caractère économique, social, culturel et environnemental. Il peut également être consulté sur tout problème ou être associé à l'élaboration des mesures à caractère économique, social, culturel et environnemental ;

- chargé d'élaborer chaque année au titre de l'exercice budgétaire un programme d'activités compte tenu des études qui lui sont confiées. Ce programme est soumis au Président de la République pour approbation ;

- chargé de participer aux missions économiques à l'intérieur ou à l'étranger, de même

qu'aux comices, foires et expositions.

Les comptes rendus des travaux du Conseil ou les rapports sur les études effectuées sont transmis au Président de la République dans un délai de quinze (15) jours suivant la clôture des sessions ou la fin desdites études.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le CES au cours de l'exercice 2021, a exécuté ses deux programmes habituels dont un opérationnel et un support, qui se déclinent ainsi qu'il suit:

Programme 062: Pilotage et Développement des Attributions Confiées au CES;

Programme 061: Gouvernance et Appui Institutionnel du CES.

Ces deux programmes ont été mis en œuvre dans un contexte marqué par le non renouvellement de la chambre du Conseil Economique et Social. Cette situation ne permet pas à l'institution de jouer pleinement son rôle. Ce qui justifie la faible dotation budgétaire qui ne nous permet pas de subvenir à nos besoins.

Des faits majeurs sont à relever parce qu'ayant influencé la mise en œuvre des programmes du Conseil Economique et Social au cours de l'année 2021 :

le non renouvellement de la chambre du Conseil Economique et Social ;

la non-actualisation de l'organigramme ;

la mise en œuvre de la SND30 ;

L'insuffisance des ressources humaines en qualité et en quantité ;

les contraintes sécuritaires dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest et la lutte contre Boko-Haram ;

la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19.

Enfin, la contrainte du cadrage budgétaire de fonctionnement du CES qui ne facilite pas la mise en œuvre de l'action issue de la thématique de la gouvernance élaborée par un comité interministériel coordonné par le MINEPAT et le MINFI, et constitué des représentants des administrations du secteur de la gouvernance et d'où cette action a été identifiée à savoir : « Elaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat Etat-Acteurs de la Société Civile ».

Outre le budget de fonctionnement, celui d'investissement connaît également ces contraintes à une moyenne de cinq cent millions (500 000 000) de FCFA. Ce qui n'a pas facilité la soutenabilité financière des autres besoins en investissement de l'Institution.

Pour l'exercice 2021, nous avons mené les activités ci-après :

l'élaboration des Termes De Références sur la stratégie de la redynamisation du CES ;

la contribution du CES au groupe de travail sur l'élaboration de la Charte de durabilité pour le développement de l'Afrique, de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et les Institutions similaires d'Afrique (UCESA) ;

la participation à la rédaction des nouveaux statuts et règlement intérieur ;

la rédaction du plaidoyer de l'UCESA sur le changement climatique à présenter à la COP27 qui aura lieu en Egypte en novembre prochain ;

la participation du CES à travers l'Autorité de l'Institution au sommet de la CEMAC ;

le processus de l'élaboration du budget de l'Institution.

En perspective, nous prévoyons entamer l'élaboration de la stratégie de la redynamisation du CES, achever la mise en place du schéma directeur informatique du CES, de poursuivre la mise en place des infrastructures avec la construction de la résidence du PCES, d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre de partenariat Etat- Société civile.

De l'analyse situationnelle de l'action du CES, il ressort qu'un très grand effort doit encore être entrepris. En effet, la situation actuelle fait ressortir en moyenne une évaluation de 92% sur le plan global. L'idéal serait de les porter à 100% d'ici 2023 dans la perspective de la relance de la Chambre.

Le tableau suivant apporte d'amples informations

Ancrage dans la SND30 :						
Dans le cadre de sa stratégie de développement et de croissance à l'horizon 2030, le Gouvernement entend donc consolider les acquis et mettre l'accent sur les actions prioritaires susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique et social, notamment (i) la transformation structurelle de l'économie nationale ; (ii) le développement du Capital Humain et du bien-être ; (iii) la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ; (iv) la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat. (chap. 6 paragraphes 422, 441 et 447)						
Impacts attendus :			La gestion des affaires publiques est renforcée			
Effets poursuivis (2021) :			L'Etat est consolidé dans sa fonction de dépositaire de l'intérêt général L'Etat est renforcé dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale			
Objectifs sectoriels (<i>y.c les indicateurs, résultats, délais</i>):			Renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques			
Sous-secteur :						
Axes	Fonction	Programmes	Objectifs	Indications	Baseline 2020	Cible 2021
Pilotage des missions confiées au CES	Consultative	Pilotage et développement des attributions confiées au CES	Renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques	Nombre d'interventions du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques	3	08

Gestion et gouvernance interne	Consultative	Gouvernance et appui institutionnel du CES	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	95,60%	100%
--------------------------------	--------------	--	--	--	--------	------

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Sur le plan technique, les activités programmées pour l'exercice 2021 ont été réalisées dans sa quasi-totalité. Il est tout de même à noter que l'écart observé entre la réalisation technique et la consommation des crédits est dû à la prise en compte des activités non budgétisées.

Le programme 061 : Gouvernance et appui institutionnel au CES qui présente un taux de réalisation technique de 92% pour l'exercice 2021, montre à suffisance l'impact qu'a causé la pandémie du corona virus dans sa mise à œuvre.

S'agissant de l'exercice 2022 à mi-parcours, le taux de réalisation technique est de 34%. Cela est dû aux difficultés rencontrées lors des engagements au cours des six (06) premiers mois de son exécution. Etant donné que la spécificité de l'Institution n'a pas été prise en compte lors de ces engagements au MINFI.

Le programme 062 : Pilotage et développement des attributions confiées au CES a un taux de réalisation technique de 75%, il est dû à la réalisation des activités non budgétisées sur les Hautes Instructions de la Très Haute Hiérarchie.

A mi-parcours 2022, le taux de réalisation technique est de 0%. Il est dû aux difficultés sus évoquées.

Ces programmes ont été mises en œuvre dans un contexte de la poursuite du processus de redynamisation de l'Institution engagé depuis la promulgation de la Loi du 12 juillet 2017 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du CES.

PROGRAMME 062 : « PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES »

3.1.1 Présentation du programme

Le programme 062 comprend trois (03) actions qui sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Objectif	Améliorer l'appui conseil en matière économique, sociale, culturelle et environnementale.	
Indicateur	Intitulé :	nombre d'interventions du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques.
	Unité de mesure :	Nombre
	Valeur de référence	3
	Année de référence	2020
	Valeur cible	8
	Année cible	2021
Actions du programme	Action 01 : consultations, avis et appui conseil Action 02 : mise en œuvre et suivi de la coopération internationale Action 03 : études spécifiques commandées	
Dotations initiales	AE : 188 000 000	CP : 188 000 000
Responsable du programme	NGOUMBE Zacharie, Secrétaire Général	

3.1.2. Contexte de mise en œuvre du programme.

Le Programme 062 du Conseil Economique et Social a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- Le non renouvellement de la chambre ;
- Le nouvel organigramme toujours en attente de signature.

3.1.3 Performance globale du programme en 2021

L'objectif du programme 062 était de renforcer et de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques c'est à dire apporter des avis pertinents sur les projets de textes et lois à caractères économique, social, culturel et environnemental ; dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population.

Analyse de la performance globale du Programme 062

Les résultats de l'analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous :

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU		75%
----------------------------------	--	------------

TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR		75%	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : 188 000 000		CP : 188 000 000
CREDITS CONSOMME	AE : 185 913 200		CP : 185 913 200
TAUX DE CONSOMMATION	98,89%		98,89%
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La pandémie du corona virus a impacté sur les résultats de ce programme d'une part et le non renouvellement de la chambre.		
PERSPECTIVES POUR 2022	<ul style="list-style-type: none"> • La relance effective des activités de la Chambre et la prise en compte des activités liées à la covid-19 vont permettre une meilleure visibilité dans la mise en œuvre de ce programme. ; • L'augmentation de la dotation va permettre d'éviter la déstructuration du budget et partant la bonne exécution du budget programme. 		

3.2. PROGRAMME 061 : « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL »

Présentation du programme

Le programme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES	
Indicateur	Intitule :	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Valeur de référence	95,60%

	Année de référence	2020	
	Valeur cible	100%	
	Année cible	2021	
Actions du programme	Action 01 : Coordination et suivi des activités des services du CES Action 02 : Etudes stratégiques et planification au CES Action 03 : Gestion financière et budgétaire au CES Action 04 : Amélioration du cadre de travail du CES Action 05 : Développement des ressources humaines		
Dotations initiales	AE : 1 403 000 000		CP : 1 403 000 000
Responsable du programme	NGOUMBE Zacharie, Secrétaire Général		

Contexte de mise en œuvre du programme.

Le programme 061 du Conseil Economique et Social a été exécuté à 92% dans le contexte suivant :

- l'insuffisance des ressources humaines en qualité et en quantité;
- l'absence de la chaîne de responsabilité dans le cadre de la mise en œuvre du Budget programme ;
- les contraintes sécuritaires ;
- la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19.

3.2.3. Performance globale du programme en 2021.

L'objectif du programme 061 était d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES. Le CES a consacré la grande partie de la dotation de Crédits de ce Programme à la construction de l'immeuble siège. Il faut noter que les faits majeurs qui ne permettent pas au Conseil Economique et Social de jouer pleinement son rôle restent l'inadéquation de la structure d'accueil de cette institution et le renouvellement de la chambre raison pour laquelle, le budget du CES est resté stable depuis six ans, si non en diminution.

3.2.4. Analyse de la performance globale du Programme 061

La performance globale du programme 061 pour l'exercice 2021 est de 92% au lieu des 100% ciblés. La conséquence étant la prise en compte des activités liées à la crise sanitaire relative à la pandémie du Coronavirus. Cette crise sanitaire est venue bouleverser les habitudes avec comme exemple, l'instauration du travail à distance.

Avec le recul de cette pandémie, le retour à l'orthodoxie a permis pour l'exercice 2022 à mi-parcours de mener normalement nos activités.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Des 1 591 000 000 de FCFA programmés pour 2021, 1 527 181 200 FCFA ont été consommés pour un taux de consommation global de 95,98%.

De janvier à décembre 2022, le CES a été autorisé à consommer la somme de 1 591 000 000 FCFA.

Sur le plan financier, le taux de consommation des crédits du CES au 30 Juin 2022 se chiffre à 37%. Les crédits d'investissement public à hauteur de 500 000 000 (cinq cent millions) FCFA n'étaient toujours pas engagés soit une consommation de 0%. A ce jour, la consommation du budget de fonctionnement se chiffre à FCFA cinq cent soixante-treize millions (573 000 000) sur les FCFA Un Milliard quatre-vingt-onze Millions (1 091 000 000) prévus, soit 61,03% en valeurs relatives.

L'exécution financière du budget 2022 se présente dans les tableaux ci-après.

Programme 1 : Pilotage et développement des attributions confiées au CES.

Action	Libellé	Dotation (En milliers)	Consommé (En milliers)	Taux consommation	Observations
01	01 Conseil de l'Exécutif en matière Economique	25 000	0	0%	
02	02 - Conseil de l'Exécutif en matière Socio-culturelle	0	0	0%	
03	03 : Conseil de l'Exécutif en matière Environnementale	25 000	0	0%	
04	04 : Renforcement du Cadre de Partenariat Etat-Acteur de la Société Civile	0	0	0%	
TOTAL PROGRAMME 062		50 000	0	0%	

Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel du CES

Action	Libellé	Dotation (En milliers)	Consommé (En milliers)	Taux consommation	Observations
--------	---------	---------------------------	---------------------------	----------------------	--------------

01	Amélioration du cadre de travail	555 000	28 269	15,68%	
02	Action 2 : planification et gestion budgétaire au CES	78 000	68 000	87%	
04	Action 4 : Gestion des ressources humaines au CES	50 000	30 000	60%	
07	Action 7 : Communication et relations publiques	10 000	10 000	100%	
08	Action 8 : coordination et suivi des activités des services du CES	848 000	450 000	53%	
TOTAL		1 541 000	586 269	38%	

Le budget du CES a connu des blocages lors des engagements au cours des six (06) premiers mois de son exécution. Etant donné que la spécificité de l'Institution n'a pas été prise en compte lors de ces engagements au MINFI.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Renforcer la coordination opérationnelle des actions du programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
Revoir les indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ses actions ;
Mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
Poursuivre et intensifier en interne, la formation des responsables à tous les niveaux sur le budget programme ;
Passer à une exécution budgétaire en mode programme pour susciter une meilleure quête du résultat.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

De la mission et des attributions susvisées, il découle que le CES a pour objectif stratégique d'une part de favoriser la collaboration entre les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la république, des différentes régions et catégories professionnelles et, d'autre part, d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Gouvernement.

Dans la perspective de se conformer aux stratégies adoptées par le Gouvernement, le CES a identifié des actions fortes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique, social et environnemental du Cameroun. Ces mesures et actions hautement transversales visent à :

- la poursuite de la modernisation du système politique,
- l'accélération des réformes relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires,
- l'amélioration de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Afin de mieux consolider les exigences de la SND30, le CES articule son action pour la période 2023-2025 autour de deux (02) programmes cohérents, à savoir :

CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE ;

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES

PROGRAMME OPERATIONNEL : CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

L'objectif du programme 095 est de renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Au regard du contexte international, et des réformes issues de la stratégie thématique de la gouvernance élaborée par un comité interministériel coordonné par le MINEPAT et le MINFI, et constitué des représentants des Administrations du secteur Gouvernance, une nouvelle action a été identifiée à savoir : **Elaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat Etat- Société civile** dont l'objectif est d'accroître l'implication des acteurs de la société civile à la gestion des affaires publiques.

L'introduction de cette nouvelle action qui fait passer à 4 le nombre d'actions du programme opérationnel se justifie d'une part par le fait que ce soit l'une des attributions importantes des CES des autres pays du monde qui fonctionnent effectivement, et, d'autre part par le fait que c'est l'implémentation d'une réforme découlant de la stratégie thématique de la Gouvernance. Le contrôle de l'action de la Société Civile est très important. En effet, la SND30 revient sur l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques. Il convient donc d'accroître le rôle et la place de la société civile dans l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Cela signifie également qu'un véritable effort d'identification des points de convergence soit fait par tous les acteurs.

Cependant quelques faiblesses et insuffisances persistent pour l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques notamment en ce qui

concerne le cadre de partenariat Etat - acteurs de la société civile, le cadre juridique des partenariats qui impliquent les acteurs de la société civile au Cameroun se distingue essentiellement par :

Son caractère fragmenté et parcellaire illustré par la pluralité des textes pris en fonction de l'évolution du contexte et du type de partenariat concerné ; ce qui peut rendre l'application difficile,

Le manque d'ouverture et de flexibilité marqué à l'égard de la société civile qui n'est pas systématiquement prise en compte dans toutes les stratégies de développement des partenariats élaborées par le Gouvernement.

Face à ces différentes préoccupations, Le Conseil Economique et Social qui est une assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République et qui a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre ces principales activités et d'autre part d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Cameroun, se propose de « Accroître l'implication des acteurs de la société civile à la gestion des affaires publiques (Stratégie Nationale de Gouvernance) ».

Les implications qui en découlent sont les suivantes :

Améliorer les performances des canaux étatiques à la diffusion des informations pour la Gestion des Affaires Publiques ;

Intensifier le dialogue Etat-Acteurs Civils pour le suivi de l'efficacité de l'Aide Publique au Développement dans le sens de la déclaration de Paris;

Mettre en œuvre un cadre de partenariat Etat-Acteurs Civils pour le suivi de la Gestion des Affaires Publiques ;

Appuyer la structuration de la société civile ;

Renforcer les capacités des Acteurs Civils au suivi de la Gestion des Affaires Publiques;

Actualiser l'organigramme du CES ;

Réactiver le processus de désignation des conseillers (150 conseillers)

Face à ces différentes préoccupations, il serait indiqué que le CES qui est une Assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République et qui a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre ces principales activités et d'autre part d'assurer leur participation à la politique économique, sociale et culturelle du Cameroun, assume ce rôle.

La première année de mise en œuvre de cette action devra être consacrée à la réalisation d'une étude, qui permettra de dresser l'état des lieux de la situation afin de mieux adresser les politiques et les recommandations permettant de renforcer le partenariat Etat - ASC.

PROGRAMME SUPPORT : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU CES

La mise en œuvre du programme support du CES dans le prochain cycle sera marquée par l'occupation de l'immeuble siège dont la construction était jusqu'ici l'une des actions majeures du CES. Cela aura des implications énormes sur le cadre stratégique de mise en œuvre des actions. A cet effet, il a paru important d'anticiper en identifiant de nouvelles activités liées notamment :

A l'entretien et à la sécurisation du nouveau Siège ;

A la maintenance des équipements ;
 au recrutement du personnel (élaboration d'un plan de recrutement) ;
 au renforcement des capacités (élaboration d'un plan de formation) ;
 aux aspects liés à la communication (couverture médiatique des événements afin de mieux faire connaître les actions réalisées par le CES aussi bien sur le plan national qu'international).

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Ventilation par programme et nature des dépenses

La répartition de l'enveloppe allouée à chaque programme par grandes masses de dépenses est présentée dans le tableau ci-dessous.

Annexe 1 : Examen des grandes masses budgétaires (En milliers F.CFA)

RUBRIQUES	Programme 1		Programm2		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
DEPENSES COURANTES	1 018 000	1 018 000	73 000	73 000	1 091000	1 091000
T 2 . DEPENSES D U PERSONNEL	340 000	340 000				
Dépense de personnel						
A u t r e s Dépenses de Personnel (ADP)	340 000	340 000			340 000	340 000
T 3 . DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	634 000	634 000	73 000	73 000	707 000	707 000
Biens et services dont Eau Electricité Téléphone	613 000	613 000	73 000	73 000	686 000	686 000
	2 000	2 000			2 000	2 000
	8 000	8 000			8 000	8 000
	11 000	11 000			11 000	11 000
T 4 . DEPENSES D E TRANSFERT	44 000	44 000			44 000	44 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Transferts en fonctionnement aux CTD						
Bourses D'études	39 000	39 000			39000	39000
A u t r e s transferts et subventions	5 000	5 000			5 000	5 000
DEPENSES EN CAPITAL	500 000	500 000			500 000	500 000
T 3 . DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
Etudes et Maîtrise d'œuvre pour projets d'investissements	40 000	40 000			40 000	40 000
T 5 . DEPENSES D'INVESTISSEMENT	460 000	460 000			460 000	460 000
Ressources Internes Ordinaires	460 000	460 000			460 000	460 000
Ressources Transférées aux CTD						
PLANUT						
PTS Jeunes						
CAN 2019						
C2D					0	0
FINEX					0	0
T O T A L GENERAL	1 518 000	1 518 000	73 000	73 000	1 591 000	1 591 000

Annexe 2 : Prise en compte des AE pluriannuelles des exercices précédents
Analyse des AE et CP des projets du triennat 2023-2025.

L'analyse des AE et CP des projets du triennat 2023-2025 nous amène à des conclusions contenues dans les tableaux ci-dessous :

Programme 096: Gouvernance et appui institutionnel du CES							
			AE		CP	CP	CP
Actions	Activités/p rojets	Opérations /Tâches	2022/2024	2023/2025	2023	2024	2025
Action 1: Cadre du travail du CES	Activité 1 : Constructi on des infrastruct ures	Tache 1 : constructi on de la résidence du PCES		1 640 000	360 000	395 000	400 000
		Tache 2 : Suivi		415 000	40 000	50 000	50 000
	Total activité 1		2 000 000	2 055 000	400 000	445 000	450 000
	Activité 2 : Maintenan ce et sécurisatio n des infrastruct ures	Tache 1 : Entretien des infrastruct ures	120 000	120 000	40 000	40 000	40 000
		Tache 2: Maintenan ce des équipemen ts					
		Tache 3: Sécurisati on des infrastruct ures	45 000	45 000	15 000	15 000	15 000
	T o t a l activité 2		165 000	165 000	55 000	55 000	55 000

		Tache 1 : Conception et réalisation d'un système de gestion électronique du courrier	0	70 000	70 000	0	0
	Activité 3: Equipement des services	Tache 2: Fourniture et installation des matériels de sécurisation du réseau informatique du CES	0	30 000	30 000	0	0
		Tache 3: Acquisition des scanners professionnels pour l'archivage et kit de maintenance	0	30 000	0	30 000	0
		Tache 4: Mise en place du réseau internet-intranet	0	55 000	0	55 000	0
		Tache 5: acquisition d'un système de visio-conférence au CES	0	25 000	0	0	25 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Tache 6:acquisition de trois (03) véhicules de service au CES	0	87 000	0	0	87 000
		Tache 8:Fourniture et installation du matériel de reprographie au CES	0	187 000	0	0	187 000
	T o t a l	Activité 3	0	484 000	100 000	85 000	804 000
T o t a l	action1		2 165 000	2 704 000	555 000	585 000	804 000
	Activité 1 : Elaboration des documents de planification au CES	Tache 1 : Actualisation annuelle de la Revue des activités	12 000	12 000	4 000	4 000	4 000
		Tache 2: Validation du rapport de la Revue des activités	6 000	6 000	2 000	2 000	2 000
Action 2 : Planification et gestion budgétaire au CES	Total	activité 1	18 000	18 000	6 000	6 000	6 000

	Activité 2 : Elaboration des documents de programmation au CES	Tache 1 : Actualisation annuelle du CDMT	12 000	12 000	4 000	4 000	4 000
		Tache 2 : Validation du rapport du CDMT	6 000	6 000	2 000	2 000	2 000
		Tache 3: Travaux de maturation des projets d'investissement public	120 000	120 000	40 000	40 000	40 000
	Total activité 2		138 000	138 000	46 000	46 000	46 000
	Activité 3: Réalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SND30	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	0	0	0
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	0	0	0
	Total activité 3		0	0	0	0	0
	Activité 4 : Elaboration des documents de gestion	Tache 1 : Collecte des informations	9 000	9 000	3 000	3 000	3 000
		Tache 2 : Production des Comptes	18 000	21 000	7 000	7 000	7 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Total activité 4		27 000	30 000	10 000	10 000	10 000
	Activité 5: Elaboration des documents de budgétisation	Tache 1 : Elaboration et production du PPA	30 000	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 2:Elaboration du Rapport Annuel de Performance	18 000	18 000	6 000	6 000	6 000
	Total activité 5		48 000	48 000	16 000	16 000	16 000
Total action 2			230 000	234 000	78 000	78 000	78 000
Action 4 : Gestion des ressources humaines	Activité 1 : Renforcement des capacités du personnel	Tache 1 : Formation du personnel	117 000	117 000	39 000	39 000	39 000
	Total activité 1		117 000	117 000	39 000	39 000	39 000
	Activité 2: Gestion des carrières	Tache 1 : Frais de relève	33 000	33 000	11 000	11 000	11 000
	Total activité 2		33 000	33 000	11 000	11 000	11 000
T o t a l action 4			150 000	150 000	50 000	50 000	50 000

Action 7 : Communication et relations publiques au CES	Activité 1 : Communication interne et externe	Tache 1 : Diffusion des journaux internes et externe	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 1		0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Activité 2 : Relations publiques	Tache 1 : Production des publications	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 2		0	15 000	5 000	5 000	5 000
Total action 7			0	30 000	10 000	10 000	10 000
Action 8 : Coordination et suivi des activités des services du CES	Activité 1 : Coordination des activités consultatives	Tache 1 : Déplacement des Conseillers	0	0	0	0	0
		Tache 2 : Hébergement des Conseillers	0	0	0	0	0
		Tache 3 : Tenue des sessions	0	0	0	0	0
		Tache 4 : Indemnités des sessions	0	0	0	0	0
	Total activité 1		0	0	0	0	0

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Tache 1: Fonctionnement Cabinet PCES	756 000	732 000	244 000	244 000	244 000
		Tache 2: Fonctionnement Secrétariat Général	580 000	543 000	151000	151000	151000
		Tache 3: Fonctionnement courrier	0	0	0	0	0
	Activité 2:Coordination des services du CES	Tache 4: Prise en charge des dépenses courantes	63 000	63 000	21 000	21 000	21 000
		Tache 5: Maintenanc e des équipement s	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
		Total activité 2	1 399 000	1 378 000	456 000	456 000	456 000
		Activité 3 : Evaluation des activités du CES	Tache 1 : Coordination des programmes	773 000	807 000	269 000	269 000
	Total activité 3		773 000	807 000	269 000	269 000	269 000

		Tache 1 : participation aux assemblées de l'AICESIS, l'UCESA et de l'UCESIF	477 000	363 000	121 000	121 000	121 000
	Activité 4: Mise en œuvre et suivi de la coopération internation ale	Tache 2: participation aux séminaires, salons et foires nationaux et internation aux	15 000	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 3 : mise en œuvre et suivi des actes de rencontres internation ales	0	0	0	0	0
		T o t a l activité 4		492 000	393 000	131 000	131 000
Total action8			2 664 000	2 578000	846 000	846 000	846 000
Total Programme 096			4 839 000	5 694 000	1 541 000	1 569 000	1 788 000

24

21

Programme 095: Conseil de l'Exécutif en matière économique, social, environnementale

AE

CP

CP

CP

Actions	Activités/ projets	Opérations/Tâches	2021/2022	2022/2024	2022	2023	2024
Action 1 : Conseil de l'Exécutif en matière économique	Activité 1 : Avis et appui conseil en matière économique	Tache 1 : Collecte d'informations	0	15 000	5 000	5 000	5 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	T o t a l activité 1		0	30 000	10 000	10 000	10 000
	Activité 2 : Etudes et investigations en matière économique	Tache 1 : Collecte d'informations	0	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	T o t a l activité 2		0	45 000	15 000	15 000	15 000
	Activité 3 : Elaboration du plan stratégique de la redynamisation du CES	Tache 1 : Réalisation des études préalables					

		Tache 2 : organisa tion des ateliers d'élabora tion et de validatio n du plan stratégiq ue du CES					
		Tache 3 : recrute ment d'un consulta nt					
		Tache 4: fonction nement du cadre institutio nnel					
	T o t a l activité 3						
T o t a l action1			0	75 000	25 000	25 000	25 000
Action 2 : Conseil de l'Exécutif en matière socio- culturelle	Activité 1 : Avis et appui conseil en matière socio- culturelle	Tache 1 : Collecte d'informa tions	0	0	0	0	0
		Tache2 : producti on des rapports	0	0	0	0	0
	T o t a l activité 1		0	0	0	0	0

	Activité 2 : Etudes et investigations en matière socio-culturelle	Tache 1 : Collecte d'informations	0	0	0	0	0
		Tache 2 : production des rapports	0	0	0	0	0
	Total activité 2		0	0	0	0	0
Total action 2			0	0	0	0	0
	Activité 1 : avis et appui conseil en matière Environnementale	Tache 1 : Collecte d'informations	0	15 000	5 000	5 000	5 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 1		0	30 000	10 000	10 000	10 000
Action 3 : Conseil de l'Exécutif en matière Environnementale	Activité 2 : Etudes et investigations en matière Environnementale	Tache 1 : Collecte d'informations	0	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 2		0	45 000	15 000	15 000	15 000

T o t a l action 3			0	150 000	50 000	50 000	50 000
Action 4 : Renforce ment du cadre de partenari at Etat- Acteurs de la Société Civile	Activité 1 : Intensific ation du dialogue E t a t - Acteurs de la Société Civile	Tache 1 : Collecte d'inform ations	0	0	0	0	0
		Tache 2 : producti on des rapports	0	0	0	0	0
	T o t a l activité 1		0	0	0	0	0
	Activité 2 : Appui à la structura tion de la Société Civile	Tache 1 : Formatio ns des Acteurs de la Société Civile	0	0	0	0	0
		T o t a l activité 2		0	0	0	0
T o t a l action 4			0	0	0	0	0
T o t a l Program me 095			0	150 000	50 000	50 000	50 000
T o t a l Chapitre			4 839 000	5 849 000	1 591 000	1 616 000	1 835 000

Annexe 3: Prise en compte des nouvelles AE pluriannuelle

Programme 096 : Gouvernance et appui institutionnel du CES						
Actions	Activités/projets	Opérations/Tâches	AE 2023-2025	2023		
Action 1: Cadre du travail du CES	Activité 1 : Construction des infrastructures	Tâche 1 : Construction de la résidence du PCES	1 640 000	360 000		
		Tâche 2 : Suivi des travaux de construction de la résidence du PCES	415 000	40 000		
	Total activité 1		2 055 000	400 000		
	Activité 2 : Maintenance et sécurisation des infrastructures	Tâche 1 : Entretien des infrastructures				
		Tâche 2 : Maintenance des infrastructures				
		Tâche 3 : Sécurisation des infrastructures	45 000	15 000		
	Total activité 2		165 000	55 000		
	Activité 3 : Equipement des services	Tâche 1 : Acquisition de quatre (04) véhicules et trois (03) motos	87 000	0		
		Tâche 2 : Fourniture et installation des scanners professionnels	30 000	0		

		Tache 3 : Conception et réalisation d'un système de gestion électronique du courrier	70 000	70 000	
		Tache 5 : fourniture et installation des matériels de sécurisation du réseau informatique	30 000	30 000	
		Tache 6 : fourniture et installation des matériels pour la mise en œuvre du réseau intranet et internet au CES	55 000	0	
		Tache 8 : acquisition d'un système de visio- conférence au CES	25 000	0	
		Tache 10:fourniture et installation du matériel de reprographie au CES	187 000	0	
	Total activité 3		484 000	100 000	
Total action 1			2 704 000	555 000	
Action 2 : Planification et gestion budgétaire au CES	Activité 1 : Elaboration des documents de planification au CES	Tache 1 : Actualisation annuelle de la Revue des activités du CES	12 000	4 000	

		Tache 2 : Validation rapport de la revue des activités	6 000	2 000	
	Total activité 1		18 000	6 000	
	Activité 2 : Elaboration des documents de programmation au CES	Tache 1 : Elaboration et production du CDMT	18 000	6 000	
		Tache 2 : Elaboration rapport maturation des projets d'investissement	120 000	40 000	
	Total activité 2		138 000	46 000	
	Activité 3:Réalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SND30	Tache 1 : Collecte d'information	0	0	
		Tache 2 : production rapports	0	0	
	Total activité 3		1 200 000	0	0
	Activité 4 : Elaboration d e s documents de gestion	Tache 1 : Collecte des informations	9 000	3 000	
		Tache 2 : Production d e s Comptes	21 000	7 000	

	Total activité 4		30 000	10 000	
	Activité 5:Elaboration des documents de budgétisation	Tache 1 : Elaboration et production du PPA	30 000	10 000	
		T a c h e 2:Elaboration du Rapport Annuel de Performance	18 000	6 000	
	Total activité 5		48 000	16 000	
Total action 2			234 000	78 000	
Action 4 : Gestion des ressources humaines au CES	Activité 1 : Renforcement des capacités du personnel	Tache 1 : formation du personnel	117 000	39 000	
	Total activité 1 :		117 000	39 000	
	Activité 2: gestion des carrières	Tache 1 : frais de relève	33 000	11 000	
	Total activité 2		33 000	11 000	
Total action 4			150 000	50 000	

Action 7 : Communication et relations publiques au CES	Activité 1 : Communication interne et externe	Tache 1 : Diffusion des journaux internes et externes	15 000	5 000	
	T o t a l activité1		15 000	5 000	
	Activité 2 : Relations publiques	Tache 2 : Production des publications	0	0	
	Total activité 2		0	0	
Total action 7			15 000	5 000	
Action 8 : Coordination et suivi des activités du CES	Activité 1 : Coordination des activités consultatives	Tache 1 : Déplacement des Conseillers	0	0	
		Tache 2 : Hébergement des Conseillers	0	0	
		Tache 3 : tenue des sessions	0	0	
		Tache 4 : indemnités de sessions	0	0	
	Total activité 1		0	0	

		Tache 1 : Fonctionnement du Cabinet du PCES	753 000	251000	
		Tache 2 : Fonctionnement du Secrétariat Général	453 000	151 000	
	Activité 2 : Coordination des services	Tache 3 : Fonctionnement du courrier	0	0	
		Tache 4 : Prise en charge des dépenses courante	63 000	21 000	
		Tache 5 : Maintenance des équipements	30 000	10 000	
	Total activité 2		1 299 000	433 000	
	Activité 3 : Evaluation des activités du CES	Tache 1 : Traitement global	807 000	269 000	
	Total activité 3		807 000	269 000	

		Tache 1 : Participation a u x assemblées d e l' AICESIS, l'UCESA et l'UCESIF	354000	118000	
	A c t i v i t é 4: Mise en œuvre et suivi de la coopération international e	Tache 2 : Participation a u x séminaires, salons et f o i r e s nationaux et internationa ux	30 000	10 000	
		Tache 3: Mise en œuvre et suivi des actes des rencontres international es	0	0	
	Total activité 4		378 000	128 000	
Total action 8			2 480 000	828 000	
T o t a l Programme 096			4 587 000	1 518 000	
programme 095 : Conseil de l'Exécutif en matière économique, social, environnementale					
Actions	Activités/pro jets	Opérations/T aches	A E 2023- 2025	CP 2023	

Action 1 : Conseil de l'Exécutif en m a t i è r e économique	Activité 1 : Avis et appui conseil en m a t i è r e économique	Tache 1 : Collecte des informations	15 000	5 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	
	Total activité 1		30 000	10 000	
	Activité 2 : Etudes et investigation s en matière économique	Tache 1 : Collecte des informations	30 000	10 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	
Total activité 2		45 000	15 000		
	Activité 3:Elaboratio n du plan stratégique de la redynamisati on du CES	Tache 1 : réalisation des études préalables	23 000	23 000	
		Tache 2 : Organisation des ateliers d'élaboratio n et de validation du p l a n stratégique de la redynamisati on du CES			
		Tache 3 : Recrutement d ' u n consultant			

		Tache 4 : Fonctionnement du cadre institutionnel			
	Total activité 3		23 000	23 000	
Total action 1			98 000	48 000	
Action 2 : Conseil de l'Exécutif en matière socio-culturelle	Activité 1 : Avis et appui conseil en matière socio-culturelle	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	
	Total activité 1		0	0	
	Activité 2: Etudes et investigations en matière socio-culturelle	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	
	Total activité 2		0	0	
Total action 2			0	0	
Action 3 : Conseil de l'Exécutif en matière environnementale	Activité 1: Avis et appui conseil en matière environnementale	Tache 1 : Collecte des informations	15 000	5 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	

	Total activité 1		30 000	10 000	
	Activité 2 : Etudes et investigations en matière environnementale	Tache 1 : Collecte des informations	30 000	10 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	
	Total activité 2		45 000	15 000	
Total action 3			75 000	25 000	
Action 4 : Renforcement du cadre de partenariat Etat-Acteurs de la Société Civile	Activité 1 : Intensification du dialogue Etat-Acteurs de la Société Civile	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	
	Total activité 1		0	0	
	Activité 2 : Appui à la structuration de la Société Civile	Tache 1 : Formation des Acteurs de la Société Civile	0	0	
	Total activité 2		0	0	
Total action 4			0	0	
T o t a l Programme 095			173 000	73 000	

T o t a l chapitre			9 293000	1 591 000	
-------------------------------------	--	--	-----------------	------------------	--

5.3. Analyse du budget de fonctionnement par grande masse

RUBRIQUES	Programme 1		Programm2		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 018 000	1 018 000	73 000	73 000	1 091 000	1 091 000
BUDGET DE FONCTIONNEMENT (Hors C2D)	678 000	678 000	73 000	73 000	751 000	751 000
Dépense de personnel					0	0
Autres Dépenses de Personnel (ADP)	340 000	340 000	0	0	340 000	340 000
Bourses et stages	39 000	39 000			39 000	39 000
Biens et services	618 000	618 000	73 000	73 000	691 000	691 000
dont Eau	2 000	2 000			2 000	2 000
Electricité	8 000	8 000			8 000	8 000
Téléphone	11 000	11 000			11 000	11 000
TOTAL	1 018 000	1 018 000	73 000	73 000	1 091 000	1 091 000

5.4. Analyse du budget d'investissement

Le budget d'investissement du CES pour l'exercice 2023 est constitué de quatre (4) tâches, répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Programme 096 : Gouvernance et appui institutionnelle CES
--

Activités/projets	Opérations/Taches	AE 2023-2025	2023
Activité 1: Construction des infrastructures	Tache 1 : construction de la résidence du PCES	1 640 000	360 000
	Tache 2 : Suivi des travaux	415 000	40 000
Total activité1 :		2 055 000	400 000
Activité 3: Equipement des services	Tache 1 : acquisition de trois (03) véhicules de service au CES	87 000	0
	Tache 2: Fourniture et installation des scanners professionnels	30 000	30 000
	Tâche 3 : Acquisition d'un logiciel de gestion électronique de courrier.	70 000	70 000
	Tâche 4 : Acquisition d'un système de visio-conférence au CES	25 000	0
	Tâche 5: fourniture et installation des matériels de sécurisation du réseau informatique	30 000	0
	Tache 5 : acquisition de matériel pour la mise en œuvre du réseau internet-intranet	55 000	0
	Tache 6 : acquisition du matériel de reprographie au CES	187 000	0
Total activité 3 :		484 000	100 000
Total Programme		2 539 000	1. 000

5.5. Budgétisation des grands projets.

Le MINEPAT, par correspondance du 07 mai 2021 a marqué son accord pour la prise en compte des décomptes en instance en vue de l'achèvement des travaux de construction de l'immeuble

siège du CES. A ce jour, le taux de réalisation physique est de 97% alors que le taux d'exécution financière est de 96,82%.

S'agissant de la construction de la résidence du P/CES, une Autorisation d'Engagement (AE) de deux milliards de FCFA (2 000 000 000) a été ouverte pour le triennat 2022-2024.

Pour cela, nous sollicitons la mobilisation des ressources nécessaires (2 500 000 000) de FCFA pour son achèvement.

Au regard des moyens importants que l'Etat a mis dans la réalisation du projet de construction du complexe siège, la maintenance des équipements et du bâtiment est un impératif.

Vérification de l'état global de maturité des activités/projets proposés au financement.

A l'effet de justifier la dépense au franc près, il est indiqué, conformément à la LRFE, de vérifier la présentation des documents ci-après :

Pour les études : TDR signés par les services techniques compétents et/ou des Avant-projets d'exécution (APE) et des projets de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ;

Pour les constructions : Rapports d'études architecturales et techniques, des projets de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des documents attestant de la disponibilité du site ;

Pour les réhabilitations/aménagements : Devis validés par les services techniques compétents, projets de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;

Pour les équipements : projets de Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

A. COHERENCE ENTRE LES ENVELOPPES DES PROGRAMMES ET LEURS OBJECTIFS

A.1. Appréciation de la proposition de ventilation des enveloppes par programme

Les ressources affectées aux programmes du CES vont nous permettre d'atteindre les résultats escomptés. Dans la mesure où, nous pourrons :

apporter des avis à l'Exécutif sur le plan économique, social, culturel et environnemental ;

mener des études sur les thématiques proposées par les organisations auxquelles l'Institution est affiliée et présenter l'expérience du Cameroun lors des Assemblées Générales de ces organisme ;

améliorer les conditions de travail du personnel à travers la modernisation des services.

L'impact se fera ressentir sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Annexe 8 : prise en compte des mesures de réduction du train de vie de l'Etat

RUBRIQUE DES DEPENSES	NATURE DES DEPENSES	DOTATION 2019 EN CP	DOTATION 2020 EN CP	PREVISION S 2021 EN CP	PREVISION S 2022 EN CP	PREVISION S 2023 EN CP	OBSERVATION
DEPENSES PERMANENTES DE PERSONNELS	Salaires						
	Pensions						
	Total						

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

AUTRES DEPENSES DE PERSONNELS	Primes	43 000 000	43 000 000	43 000 000	43 000 000	121 000 000	
	Indemnités	292 000 000	292 000 000	272 000	297 000 000	219 000 000	
	Prise en charge de personnels	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	
	Total	346 000 000	346 000 000	326 000 000	351 000 000	351 000 000	
BOURSES ET STAGES	Bourses						
	Stages						
	Séminaires et ateliers	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	
	Total	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	
BIENS ET SERVICE	Fournitures	581 000 000	892 000 000	762 000 000	519 000 000	618 000 000	
	Indemnités de missions	17 000 000	22 000 000	20 000 000	20 000 000	28 000 000	
	Frais de transport	48 000 000	48 000 000	48 000 000	48 000 000	28 000 000	
	Carburants et lubrifiants	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	
	Pneumatiques	20 000 000	25 000 000	25 000 000	30 000 000	45 000 000	
	Total	718 000 000	1 042 000 000	910 000 000	672 000 000	1 164 000 000	
BIP	Achat des voitures	0	0	110 000 000	0	0	
	Total	0	0	110 000 000	0	0	

A.2. Examen de la cohérence entre activités et résultats attendus.

Les livrables des activités /taches retenues.

Intitulé du programme	Libellés des unités physiques de référence	Référence		Valeur cible 2023
		Année	Valeur	
Programme 096 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES	UPR 1 : construction de la résidence du PCES	2022	10%	30%
	UPR 2: Maîtrise d'œuvre travaux de construction de la résidence du PCES	2022	0%	30%
	UPR 3 : un (01) logiciel de gestion électronique du courrier	2022	0%	60%
	UPR 4: les matériels de sécurisation du réseau informatique	2022	0%	60%

Programme 095 : PILOTAGE ET DEVELOPPEME NT DES MISSIONS CONFIEES AU CES	UPR 1:			
	UPR 2:			
	...			
	UPR n:			

Les effets directs, indirects et induits

La mise en place du cadre organique va certainement permettre l'accélération du processus de redynamisation de la Chambre.

B. CHAINE DES RESULTATS PREVISIONNELS

Programme	Action	Activités/ projets	Extrants majeurs				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets	Impact recherché
			Unités physiques de référence	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur cible 2023			
Programme 096: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES	Action 1: Cadre du travail du CES	Activité 1 : construction des infrastructures	Résidence PCES achevée	2022	10%	30%	modernisation des infrastructures	2023	modernisation des services
		Activité 2 : Maintenance et sécurisation des infrastructures	Rapport d'activité	2022	1	1	les équipements sont fonctionnels et sécurisés	2023	visibilité sur les résultats des activités de l'Institution
		Activité 3 : Equipement des services	Rapport d'activité	2022	1	1	Amélioration des conditions de travail	2023	Fluidité des services

Action 2 : Planification et gestion budgétaire au CES	Activité 1 : Elaboration des documents de planification au CES	Revue des activités élaborées	2022	1	1	la planification est élaborée	2023	une visibilité dans la projection
	Activité 2 : Elaboration des documents de Programmation au CES	CDMT élaboré	2022	1	1	la programmation est élaborée	2023	une meilleure priorisation des activités
	Activité 3 : Réalisation des études prospectives et stratégique pour la mise en œuvre de la SND30	Rapport d'études	2022	1	1	Le plan de développement est élaboré	2023	Une meilleure visibilité dans la mise en œuvre de la SND30
	Activité 4 : Elaboration des documents de gestion au CES	les Comptes de gestion, Administratif et matières ;	2022	3	3	La transparence dans l'exécution du budget	2023	Une bonne maîtrise de la dépense publique
	Activité 5 : Elaboration des documents de budgétisation au CES	le PPA et le RAP sont élaborés	2022	2	2	Le budget est élaboré	2023	une bonne maîtrise dans la budgétisation

	Action 4: Gestion des ressources humaines au CES	Activité 1 : renforcement des capacités du personnel	le plan de formation est élaboré	2022	40%	60%	le personnel est recyclé	2023	un personnel bien outillé
		Activité 2 : Gestion des carrières	Le plan des carrières du personnel est bien suivi	2022	45%	55%	Il y a transparence dans le suivi des carrières du personnel	2023	Un meilleur encadrement de la carrière du personnel
	Action 7: Communication et relations publiques au CES	Activité 1 : communication interne et externe	Journaux internes et externes diffusés	2022	0%	20%	La bonne information est disponible	2023	La maîtrise de l'information
		Activité 2 : relations publiques	Les publications sont produites	2022	2%	15%	L'Institution est mieux présentée	2023	Meilleure visibilité sur les actions de l'Institution
	Action 8: Coordination et suivi des activités des services du CES	Activité 1: Coordination des activités consultatives	Rapport d'activités	2022	0%	15%	La Chambre est fonctionnelle	2023	Les conditions de vie des populations sont améliorées
		Activité 2: Coordination des services du CES	Rapport d'activités	2022	65%	80%	bon fonctionnement des services	2023	modernisation des services

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Activité 3 : Evaluation des activités du CES	Rapport d'activités	2022	1	1	avoir une meilleure visibilité sur les résultats du CES	2023	visibilité sur les résultats des activités de l'Institution
		Activité 4 : Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Rapport d'activités	2022	2	5	présence accrue du CES à ces rencontres	2023	Rayonnement du Cameroun à l'extérieur

PROGRAMME/AC TION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION		VALEUR CIBLE		
					2020	2021	2023	2024	2025
PROGRAMME 062 CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.	Nombre d'avis émis par le CES	Nbre	Rapport d'activités			14	21	28
Action 1 : Conseil de l'exécutif en matière Économique.	Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08

Action 2 : Conseil de l'exécutif en matière Socio-Culturelle	Améliorer l'appui-conseil en matière Sociale et Culturelle.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 3 : Conseil de l'exécutif en matière Environnementale	Améliorer l'appui-conseil en matière environnementale.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 4 : Renforcement du Cadre de Partenariat État-Acteur de la Société Civile.	Accroître l'implication des acteurs de la société civile dans la gestion des affaires publiques.	Nombre d'avis suite aux propositions des acteurs de la société civile.	nbre	Rapports			02	03	04

38

C. QUESTIONS SPECIFIQUES

C.1. prise en compte du genre.

La proportion entre les hommes et les femmes au sein du Conseil Economique et Social tend à être équilibrée.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 096 :

PROGRAMME/ACTI ON	OBJECTIF	INDICATE URS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICA TION	RÉALISAT ION	ESTIMATI ON	VALEUR CIBLE		
					2021	2022	2023	2024	2025

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

PROGRAMME 096 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Assurer la coordination des services et la bonne mise en œuvre des programmes du CES	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	%	RAPPORT D'ACTIVITES	95,60%	100%	100%	100%	100%
ACTION 01 Coordination et suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	RAPPORT D'ACTIVITES	92,69%	100%	100%	100%	100%
ACTION 02 Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	-RAP -Revue des activités -CDMT -PPA -Compte de Gestion -Compte Administratif -Compte Matières	06	07	07	07	07
ACTION 03 Système d'information et Production statistique	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	ratio	Rapport	00	00	01	01	03

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

ACTION 04 Cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	ratio	RAPPORT D'ACTIVITES	1/1,7	1/1	1/1	1/1	1/1
ACTION 05 Gestion des ressources humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	ratio	Rapports	2/6	6/6	8/8	10/10	15/15
ACTION 06 : Communication et Relations Publiques	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	rapports	0	02	03	05	07

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 095

PROGRAMME/ACTI ON	OBJECTIF	INDICATE URS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATI ON	RÉALISATION		VALEUR CIBLE		
					2021	2022	2023	2024	2025

<p>PROGR AMME 095 CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ÉCONOMI QUE, SOCIALE, CULTURE LLE ET ENVIRON NEMENTA LE</p>	<p>Renforc er la particip ation des différent es catégori es sociopr ofessio nnelles à l'élabor ation et à la mise en œuvre des politiqu es publiqu es.</p>	<p>Nombre d'avis émis par le CES</p>	<p>Nbre</p>	<p>Rapport d'activités</p>			<p>14</p>	<p>21</p>	<p>28</p>
<p>Action 1 : Conseil de l'exécutif en matière Économi que.</p>	<p>Améliore r l'appui- conseil en matière Économi que.</p>	<p>Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES</p>	<p>Nbre</p>	<p>Rapports</p>			<p>04</p>	<p>06</p>	<p>08</p>
<p>Action 2 : Conseil de l'exécutif en matière Socio- Culturell e</p>	<p>Améliore r l'appui- conseil en matière Sociale et Culturell e.</p>	<p>Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES</p>	<p>Nbre</p>	<p>Rapports</p>			<p>04</p>	<p>06</p>	<p>08</p>

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 3 : Conseil de l'exécutif en matière Environnementale	Améliorer l'appui-conseil en matière environnementale.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 4 : Renforcement du Cadre de Partenariat État-Acteur de la Société Civile.	Accroître l'implication des acteurs de la société civile dans la gestion des affaires publiques.	Nombre d'avis suite aux propositions des acteurs de la société civile.	nbre	Rapports			02	03	04

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 095

CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE	Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	4	6	Rapports
03 CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	Améliorer l'appui conseil en matière environnementale.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	4	6	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 096

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	100	100	Rapports d'activités
02 PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense I	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	8	8	RAP -Revue des activités -CDMT - PPA -Compte de Gestion -Compte Administratif - Compte Matières
04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	8	10	Rapports d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

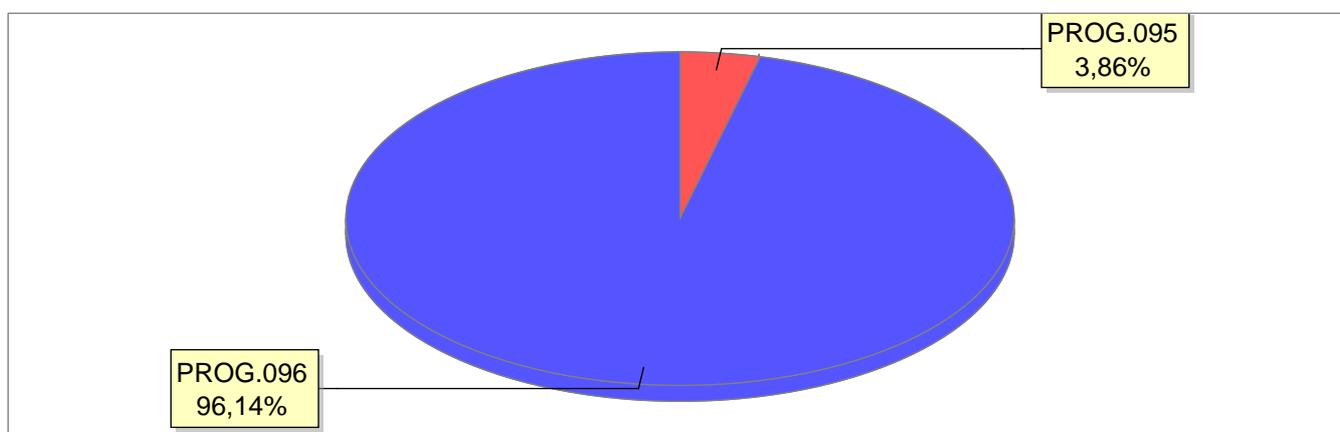
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	7	3	Rapports
08	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	52	36	RAPPORT D'ACTIVITES

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

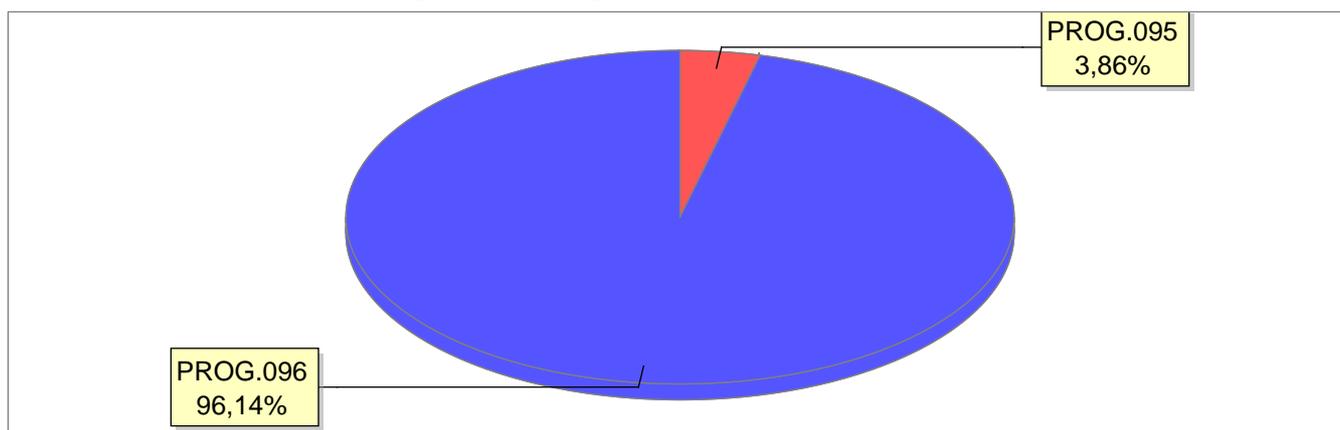
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
095	CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	73 000 000	73 000 000	0	0	73 000 000	73 000 000
096	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	1 318 000 000	1 318 000 000	500 000 000	500 000 000	1 818 000 000	1 818 000 000
TOTAL		1 391 000 000	1 391 000 000	500 000 000	500 000 000	1 891 000 000	1 891 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 095

CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE
ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET
ENVIRONNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ZACHARIE NGOUMBE

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif du programme 095 est de renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis émis par le CES	nb	2022	14	2023	14

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis émis par le CES	
Objectif	Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	The General Secretariat	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Specialised Committees, Communication and Public Relations Service, Budget and Pay Service, Library and Archives Service	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Resolutions taken at sessions and study reports	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Number of resolutions and study reports produced annually	
Périodicité de la mesure	Annually	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 14.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 14
	Année: 2024	Valeur: 21
	Année: 2025	Valeur: 28
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Resolutions taken at the sessions	
Mode de collecte des données	Use of resolutions taken during the sessions.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Specialised Committees, Communication and Public Relations Service, Budget and Pay Service, Library and Archives Service	
Vérification/ Validation des données	General Assembly	
Service responsable de la synthèse des données	Specialised commissions	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Specialised commissions	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	NO COMMENT	
Modalités d'interprétation	We may carry out non-budgeted activities on the Highest Instructions of the Highest Hierarchy	
5) Commentaires		
NO COMMENT		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

ACTION 03: CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nb	2022	4	2023	6

ACTION 03

CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Cette action va permettre d'atteindre sur le plan environnemental, les Objectifs du Développement Durable.

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui conseil en matière environnementale.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nb	2022	4	2023	6

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	
Objectif	Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	BONANE LAWA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Specialised committees, library and archives, budget and balance, communication and public relations.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Resolutions taken at the sessions and study reports on economic issues.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	The number of resolutions taken at the sessions and study reports on economic issues.	
Périodicité de la mesure	Annually	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 04
	Année: 2024	Valeur: 06
	Année: 2025	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Resolutions taken at the sessions and study reports on economic issues.	
Mode de collecte des données	Use of resolutions taken during the sessions and study reports.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Specialised committees, library and archive service, communication and public relations service..	
Vérification/ Validation des données	General Assembly	
Service responsable de la synthèse des données	Specialised committees.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Specialised committees.	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	It is based on the number of activities budgeted for and carried out.	
Modalités d'interprétation	It is based on the number of activities budgeted for and carried out.	
5) Commentaires		
It is based on the number of activities budgeted for and carried out.		

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	
Objectif	Améliorer l'appui-conseil en matière Sociale et Culturelle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	02 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE SOCIO-CULTURELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MOUSSA YERIMA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	les résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions socio-culturelles..	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions socio-culturelles	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 04
	Année: 2024	Valeur: 06
	Année: 2025	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	les résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions socio-culturelles	
Mode de collecte des données	exploitation des résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions socio-culturelles	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, service de la bibliothèque et des archives, service de la communication et des relations publiques.	
Vérification/ Validation des données	l'Assemblée Générale	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions spécialisées	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	
Objectif	Améliorer l'appui conseil en matière environnementale.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	03 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Madame MBAKOP Déborah	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	les résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions environnementales	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre de résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions environnementales annuellement.	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 04
	Année: 2024	Valeur: 06
	Année: 2025	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	les résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions environnementales.	
Mode de collecte des données	exploitation des résolutions prises lors des sessions et les rapports d'études sur les questions environnementales.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
Vérification/ Validation des données	l'Assemblée Générale.	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions spécialisées	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées.	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis suite aux propositions des acteurs de la société civile	
Objectif	Accroître l'implication des Acteurs de la Société Civile dans la gestion des affaires publiques.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DU CADRE DE PARTENARIAT ÉTAT-ACTEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	NGUEHA NSOGA Louis Célestion	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	les résolutions prises lors des rencontres avec les Acteurs de la Société Civile.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre de résolutions prises lors des rencontres avec les Acteurs de la Société Civile.	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 02
	Année: 2024	Valeur: 03
	Année: 2025	Valeur: 04
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	les résolutions prises lors des rencontres avec les Acteurs de la Société Civile.	
Mode de collecte des données	exploitation des résolutions prises lors des rencontres avec les Acteurs de la Société Civile.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
Vérification/ Validation des données	l'Assemblée Générale	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions spécialisées	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées.	
5) Commentaires		
RAS		

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE	48 000 000	48 000 000	0	0	48 000 000	48 000 000
03	CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
TOTAL		73 000 000	73 000 000	0	0	73 000 000	73 000 000

7. PROGRAMME 096

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif du programme est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du Conseil Economique et Social.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du CES	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Monsieur NGOUMBE Zacharie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service du Budget et de la Solde; Service du Développement des Applications Informatiques et d'Exploitation; Service du Personnel; Service de la Comptabilité-Matière; Service de la Communication et des Relations Publique; Service de la Bibliothèque et des Archives.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activités réalisées, nombre d'activités budgétisées (données quantitatives)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités réalisées divisé par nombre d'activités budgétisées x 100	
Périodicité de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 95,60
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 97
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Comptes rendus des réunions de coordination	
Mode de collecte des données	Exploitation des comptes rendus	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Budget	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Service Informatique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du budget	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées	
5) Commentaires		
RAS		

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

— 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

— 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL

Cette action va favoriser l'amélioration des conditions de travail du personnel. en dotant celui-ci des infrastructures et du matériel de qualité.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2022	100	2023	100

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

Cette action va permettre d'élaborer et de produire annuellement tous les documents budgétaires et comptables

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense I

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2022	8	2023	8

ACTION 04

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

cette action a pour objectif d'améliorer les capacités techniques des ressources humaines, à cet effet, les capacités du personnel seront régulièrement renforcer d'une part et la gestion des carrières d'autre part.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	%	2022	8	2023	10

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Cette action va permettre de rendre visible les activités menées au CES. A cet effet le site web sera actualiser, les publications sur les activités seront diffusées à travers les canaux réglementaires.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2022	7	2023	3

ACTION 08**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES**

Cette action va permettre de s'assurer de la bonne coordination des activités à travers la tenue régulière du dialogue de gestion au sein de l'Institution.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	52	2023	36

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Monsieur OLE Francis	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, du Personnel.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	plan de déploiement des postes de travail du Chef de Service du Personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de personnel disposant d'un poste de travail sur nombre de personnel global x 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 59
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	plan de déploiement des postes de travail du Service du Personnel	
Mode de collecte des données	Exploitation du plan de déploiement des postes de travail du Service du Personnel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Personnel	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de suivi-évaluation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense I	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	BONANE LAWA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service du Budget, Service de la Comptabilité-Matières, Agence Comptable auprès du CES.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'extrants produits annuellement	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'extrants produits annuellement dans les délais.	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 07
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 08
	Année: 2024	Valeur: 08
	Année: 2025	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	documents de planification et de programmation	
Mode de collecte des données	exploitation des documents de planification et de programmation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Budget	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Budget	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	MINEPAT, MINFI	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	NO COMMENT	
Modalités d'interprétation	It is based on the number of activities budgeted for and carried ou	
5) Commentaires		
NO COMMENT		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MAYADA MAYADA Fils	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, personnel, du développement des applications informatiques et de l'exploitation.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports des formations.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapports des formations effectuées sur rapports des formations programmées x 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 2/6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 6/6
	Année: 2024	Valeur: 8/8
	Année: 2025	Valeur: 15/15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports des formations	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports de formations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du personnel	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Service du personnel	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du personnel.	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	FAMANOU Marie Nadège	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	services du budget et de la solde, communication et relations publiques, du développement des applications informatiques et de l'exploitation.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports d'activités	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	dénombrement	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 03
	Année: 2024	Valeur: 05
	Année: 2025	Valeur: 07
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du développement des applications informatiques et de l'exploitation	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	communication et relations publiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	communication et relations publiques /SG	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	NGUEHA NSOGA Louis Célestin	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, comptabilité-matières, du personnel, de la Bibliothèque et des Archives, Agence comptable auprès du CES.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 24
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 36.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 36
	Année: 2024	Valeur: 42
	Année: 2025	Valeur: 52
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte-rendu des réunions de coordinations	
Mode de collecte des données	exploitation des comptes rendus des réunions de coordinations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	NGUEHA NSOGA Louis Célestin	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Comptabilité-matières.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Personnel	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	elle est fonction du nombre d'activités budgétisées et réalisées	
5) Commentaires		
RAS		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	355 000 000	355 000 000	500 000 000	500 000 000	855 000 000	855 000 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	78 000 000	78 000 000	0	0	78 000 000	78 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
08	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	830 000 000	830 000 000	0	0	830 000 000	830 000 000
TOTAL		1 318 000 000	1 318 000 000	500 000 000	500 000 000	1 818 000 000	1 818 000 000